AKMENS FORMATIONS

Poser ses règles d'usage de l'IA

Vous hésitez une seconde avant de coller, et vous collez quand même.

7 heures, sur 3 semaines	Entièrement à distance	une heure individuelle	290 € HT

Dans 3 semaines, une page écrite dit ce qu'on confie à l'IA chez vous, ce qu'on ne lui confie jamais, et qui relit avant l'envoi. Une heure individuelle la met à l'épreuve d'un cas réel.

Ce que vous saurez faire

À la fin du parcours, vous repartez avec 5 choses écrites, et une de plus.

- Un tri en 3 catégories, avec un exemple de votre entreprise dans chacune, et la question qui tranche en une phrase.
- Votre page de règles, qui nomme fonction par fonction qui elle concerne, et qui tranche le cas du compte personnel utilisé pour le travail.
- Qui relit quoi avant que cela sorte de chez vous, ou à quel moment vous relisez quand il n'y a personne d'autre.
- La phrase que vous direz à un client qui demande si l'IA a servi, quelle que soit la position que vous choisissez.
- Un résultat obtenu pendant le parcours sur une de vos tâches courantes, et ce qu'il a fallu y corriger avant de s'en servir.
- Ce que ce module ne fait pas, écrit noir sur blanc avant que vous achetiez : il ne vous met en règle nulle part, et il ne donne aucun conseil juridique.

Le programme

01 **Séquence 0. Ce que vous emportez**
24 min · à distance
Ce que vous aurez écrit dans 3 semaines, et ce que cela change le lundi suivant.

02 **Séquence 1. Trier avant de confier**
1 h 35 · à distance
Un tri en 3 catégories, la question qui tranche en une phrase, et son application à un vrai texte.

03 **Séquence 2. Faire faire, et reprendre ce qui cloche**
1 h 45 · à distance
Une tâche confiée à l'outil, le résultat tel qu'il vient, et ce qu'il faut y reprendre.

04 **Séquence 3. Écrire les règles de son entreprise**
1 h 45 · à distance
Qui elles concernent, le compte personnel utilisé au travail, et qui relit avant l'envoi.

05 **Séquence 4. La phrase, et le rendu**
31 min · à distance
La phrase que vous direz à un client, et vos 2 pièces déposées.

Public visé et prérequis

Public visé
Dirigeants de TPE et de PME dont l'équipe se sert déjà de ces outils, et personnes à qui le sujet a été confié. La liste complète est plus bas.

Prérequis
Aucun diplôme. Un ordinateur, un accès gratuit à un outil d'IA générative, et de la matière de travail à vous. Une condition peut exclure, détaillée plus bas.

Objectifs de la formation

À l'issue de la formation, le participant est capable de :

C1. Poser les règles d'usage de l'intelligence artificielle générative dans son entreprise, en triant ce qu'on a le droit et l'intérêt de confier à un outil qui ne nous appartient pas, en écrivant sur une page qui ces règles concernent et ce qu'elles autorisent, en désignant qui vérifie quoi avant qu'une production parte à l'extérieur, et en reprenant ce que l'outil rend au lieu de le croire ou de le rejeter en bloc, afin que l'entreprise se serve de ces outils sans exposer ce qu'elle ne veut pas exposer, et sans s'en priver par précaution.

Informations pratiques

Les mentions ci-dessous sont celles que tout organisme de formation doit rendre accessibles au public.

Durée	7 heures : 6 heures de parcours en ligne, à suivre en autonomie, et 1 heure individuelle en visioconférence
Modalité	Formation entièrement à distance : un parcours en ligne suivi en autonomie, et une heure individuelle en visioconférence
Effectif	Formation individuelle
Lieu	À distance. Le parcours se suit depuis un navigateur, sur ordinateur. L'heure individuelle se tient en visioconférence, et elle se tient aussi bien par téléphone : rien de ce qui s'y fait n'a besoin d'être montré à l'écran, on y relit une page à voix haute et on y dit une phrase.
Tarif	290 € HT par participant.
Délai d'accès	Le parcours s'ouvre dans les 2 jours ouvrés qui suivent la signature, et il reste ouvert 21 jours à compter de cette ouverture. Il n'y a pas de session à attendre : l'inscription est possible toute l'année.

Public visé	Dirigeants de très petites et moyennes entreprises dont l'équipe se sert déjà d'outils d'IA générative, ou s'apprête à le faire, et qui n'ont écrit aucune règle à ce sujet. Dirigeants qui utilisent eux-mêmes ces outils pour écrire, résumer ou préparer un document, et qui hésitent avant de coller certaines choses dedans. Personnes chargées de l'encadrement ou de l'administratif dans une TPE-PME, en situation de décider ou de faire décider ce que l'entreprise confie à ces outils.
Prérequis	Aucun diplôme. Maîtrise du français à l'écrit, niveau B1. Aisance numérique de base : navigation web, courriel, copier-coller, et savoir retrouver un fichier sur son ordinateur. Disposer d'un ordinateur avec une connexion internet. Disposer d'un accès à un outil d'IA générative de rédaction, ou pouvoir en ouvrir un. Un accès gratuit suffit, et aucun abonnement n'est demandé, ni pendant la formation ni après. Le parcours vous demande 3 opérations avec l'outil : lui confier une tâche courante, récupérer ce qu'il rend, et corriger ce texte. Le parcours ne nomme aucun outil et fonctionne à l'identique avec n'importe lequel : une fiche d'accès datée, remise dans le parcours, en nomme 3 par ordre alphabétique sans en recommander aucun. Être en situation de décider des règles d'usage de votre entreprise, ou avoir mandat pour le faire. Ce prérequis peut exclure : quelqu'un qui n'a pas ce mandat produira une page de règles qu'il ne pourra pas mettre en service. La question est posée au questionnaire de positionnement, et une réponse partagée se traite au téléphone, jamais par un refus automatique. Avoir de la matière de travail réelle : des écrits que votre entreprise produit, et une tâche courante que vous pourriez confier à un outil. Qui n'en a pas sous la main le soir de la leçon trouve la matière fournie à sa place, et rien n'y est évalué plus indulgemment.
Méthodes mobilisées	Parcours en ligne suivi en autonomie, entrecoupé d'une heure individuelle en visioconférence, qui se tient aussi bien par téléphone. Le parcours comprend 7 exercices interactifs, aucun noté et aucun ne donnant de score. Une entreprise fictive fournit la matière des manipulations, et sert de solution de secours à qui n'a pas la sienne sous la main. Le parcours ne nomme aucun outil et se suit avec l'outil de votre choix.
Modalités d'évaluation	Questionnaire de positionnement avant l'ouverture, questionnaire de connaissances repris à l'identique en fin de parcours, et 2 pièces évaluées sur grille critériée : la page de règles et la trace de manipulation, corrigées par un intervenant distinct de celui qui a tenu l'heure individuelle, puis un questionnaire à 60 jours sur ce que vous avez mis en pratique.
Validation	L'évaluation porte sur une compétence, déclinée en 3 activités et 5 critères observables, connus dès le premier jour. Chaque critère est apprécié sur une échelle de 2 niveaux : acquis, ou non acquis. La compétence est acquise à partir de 4 critères sur 5. Il n'y a aucune note chiffrée, et il n'y en a jamais eu : ce que vous recevez est un état par critère, et une phrase qui dit ce qui manquerait partout où il manque quelque chose.
Sanction	Une attestation de fin de formation est remise à chaque participant. Elle mentionne les objectifs, la nature, la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis, critère par critère. Lorsque la compétence est acquise, elle prend la forme d'une attestation de réussite. À défaut, elle mentionne nommément les critères acquis et ceux qui ne le sont pas ou n'ont pas été évalués. Elle ne va qu'au participant, y compris quand son entreprise a signé la convention, et il choisit de la montrer ou non. Une attestation d'assiduité, qui constate la réalisation du parcours et ne porte aucun résultat, est remise à l'entreprise qui a signé la convention, et au financeur à sa demande. Le résultat de l'évaluation n'ouvre et ne ferme aucune porte : un participant dont 3 critères ne sont pas acquis reçoit lui aussi son attestation de fin de formation, avec ces critères nommés. Le résultat sert au retour qui vous est fait, critère par critère, et à la mesure de ce que la formation obtient. Cette formation ne délivre aucune certification inscrite à un répertoire national.

Encadrement	L'heure individuelle est tenue par un intervenant d'AKMENS ayant une pratique professionnelle de l'usage de ces outils en entreprise.
Accessibilité	Une situation de handicap n'est jamais un motif de refus : nous cherchons d'abord l'adaptation, et si elle n'est pas possible, nous orientons vers un dispositif qui le peut. Référent handicap : Delphine Ducarme, referent-handicap@akmens-formations.com. Réponse sous 48 heures.
Résultats	Formation créée en 2026. Les indicateurs seront publiés après les premières sessions.
Contact	AKMENS Formations, SAS au capital de 10 000 €, SIRET 130 112 980 00011. 140 D Impasse de Villeverte, 30900 Nîmes. contact@akmens-formations.com.

AKMENS Formations, SAS au capital de 10 000 €, SIRET 130 112 980 00011. 140 D Impasse de Villeverte, 30900 Nîmes. contact@akmens-formations.com.
Le numéro de déclaration d'activité sera mentionné ici dès son enregistrement auprès du préfet de région. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.
Fiche éditée le 20 novembre 2026 depuis akmens-formations.com/formations/poser-ses-regles-d-usage-de-l-ia/